

Delphine MORESCHI-JOLY  
Cheffe de division

Dossier suivi par :  
Emanuel DUBOIS  
03 23 26 30 18  
[dipred02@ac-amiens.fr](mailto:dipred02@ac-amiens.fr)

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Aisne

Laon, le 1<sup>er</sup> septembre 2026

L'inspecteur d'académie,  
Directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale de l'Aisne

À

Mesdames les inspectrices de  
l'éducation nationale et Messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale,

Mesdames les enseignantes et  
Messieurs les enseignants du premier  
degré,

## **Appel à candidatures – postes à profil et à exigences particulières - rentrée scolaire 2026**

---

### **Références :**

*Lignes directrices de gestion académiques MOBILITE – CSAA du 6 février 2026*

### **Annexes :**

*Liste des postes  
Fiche de candidature  
Fiches de postes*

---

Dans le cadre du recrutement des postes à profil pour la rentrée scolaire 2026, vous trouverez ci-dessous les modalités de candidature et le calendrier. Cet appel à candidature ne concerne que les titulaires du corps des professeurs des écoles à la date de la candidature.

La liste des postes à profils concernés et les fiches de poste sont annexées à la présente circulaire.

L'affectation sur poste à profil s'effectue par une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, dans l'intérêt du service. La sélection des candidats s'effectue hors barème.

### **A- Comment candidater**

Les enseignants souhaitant postuler sont invités à transmettre leur dossier à leur IEN de circonscription pour avis.

Ce dossier doit être composé de :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- La fiche de candidature (annexée à cette circulaire)

## B- Etapes du recrutement

### 1. Candidature

La candidature est transmise par la circonscription à la DIPRED avec un avis circonstancié.

### 2. Entretien avec le jury

Les entretiens sont organisés le mercredi 16 septembre.

### 3. Résultats

Sous réserve de détenir le diplôme ou la certification demandée lorsque cela est nécessaire, les candidats retenus sur les postes à profil seront affectés à titre définitif sur le poste et seront destinataires d'un arrêté. Leur poste actuel sera libéré.

Les lauréats de cet appel à projet qui obtiennent un poste nécessitant une certification ou un diplôme particulier qui ne le possèdent pas seront affectés à titre provisoire pour l'année scolaire 2026/2027 sur le poste à profil.

## C- Calendrier des étapes de recrutement

|            |                                                                                    |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 01/09/2026 | Diffusion de la circulaire                                                         |
| 10/09/2026 | Transmission des candidatures à l'IEN                                              |
| 11/09/2026 | Date limite d'envoi du dossier de candidature à la DIPRED par les circonscriptions |
| 16/09/2026 | Commission de sélection des candidats                                              |
| 01/10/2026 | Notifications des arrêtés postes à profil                                          |

Alain AUBERT

Signé

## **LISTE DES POSTES PROPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A CANDIDATURES**

### ***Poste de conseiller pédagogique départemental (1 poste)***

Les compléments d'information peuvent être demandés auprès de monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale – adjoint de Monsieur le Directeur Académique pour le premier degré – Monsieur Frédéric VAAS (03.23.26.22.03) ou de Madame Christelle LACOUT, conseillère pédagogique départementale – adjointe (03.23.26.20.80)

Ce poste nécessite la détention du CAFIPEMF. A défaut, il ne peut donner lieu qu'à une affectation à titre provisoire.

### ***Poste au sein de l'association Education Jeunesse Aisne***

Les compléments d'information peuvent être demandés auprès de monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale – adjoint de Monsieur le Directeur Académique pour le premier degré – Monsieur Frédéric VAAS (03.23.26.22.03) ou de Madame Christelle LACOUT, conseillère pédagogique départementale – adjointe (03.23.26.20.80)

**FICHE DE CANDIDATURE A UN ENTRETIEN POUR POSTE A PROFIL  
OU A EXIGENCES PARTICULIERES**

**A renvoyer à l'inspecteur(rice) de l'éducation nationale ou au chef d'établissement  
dès que possible**

Nature du poste sollicité.....

Poste demandé : .....

Nom d'usage : ..... Nom patronymique : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. portable : ..... Adresse mail : .....@.....

Ecole ou établissement : .....

Nature et spécialité du poste occupé : .....

IEN : .....

Avez-vous déjà participé aux entretiens sur postes spécifiques ?      oui    ☐      non    ☐

Si oui, précisez l'année : ..... et le type de poste : .....

.....

Date : ..... Signature : .....

**Visa de l'inspecteur (trice) de l'éducation nationale ou du chef d'établissement :**

☐ Favorable

☐ Défavorable (motif)

Avis de l'IEN

.....  
.....  
.....  
.....

Le : ..... Nom : .....

Signature :

Fiche à renvoyer, dès réception, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, à la  
DSDEN de l'Aisne – DIPRED : par courriel [dipred1-02@ac-amiens.fr](mailto:dipred1-02@ac-amiens.fr)

**AU PLUS TARD LE 10/09/2026**

## Fiche de poste

**Conseiller pédagogique départemental « Education Musicale-Ecole et cinéma-devoirs de mémoire**

»

**Poste vacant - temps plein**

### Textes de référence

- Circulaire ministérielle n° 2015-114 du 21 juillet 2015 parue au BOEN n° 30 du 23 juillet 2015

### Titres et diplômes requis

- Prioritairement Professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF généraliste et/ou spécialisé

### Profil du poste

Le Conseiller Pédagogique Départemental est un enseignant chargé de coordonner, d'accompagner et d'impulser les actions définies dans le cadre de ses missions.

Son action s'inscrit dans le cadre de la politique nationale, académique et départementale en éducation artistique et culturelle, sous l'autorité de l'IA-DASEN.

Il fait partie de l'équipe pédagogique départementale animée par l'inspecteur Adjoint pour le premier degré au DASEN (A-DASEN) et coordonnée par son adjointe.

Il travaille en collaboration avec les IEN en charge des missions « éducation musicale », « histoire » et « EAC ».

### Missions

#### ➤ Education musicale

- Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des programmes d'éducation musicale
- Suivre et évaluer les dispositifs spécifiques notamment les classes à horaires aménagés musique (CHAM)
- Concevoir et animer des formations (initiale et continue) pour les enseignants, en lien avec les enjeux didactiques et pédagogiques de l'éducation musicale
- Promouvoir les pratiques artistiques et culturelles dans les écoles du département

#### ➤ Ecole et cinéma

- Assurer le suivi des dispositifs « Maternelle au cinéma » et « Ecole et cinéma »
  - Coordination avec les partenaires culturels
  - Accompagnement des enseignants dans la préparation des séances et l'exploitation pédagogique des films
- Assurer le déploiement des ressources pédagogiques

#### ➤ Devoir de mémoire

- Contribuer à la mise en œuvre des actions liées aux devoirs de mémoire (commémorations, projets interdisciplinaires, partenariats avec les musées ou archives départementales).
- Sensibiliser les enseignants aux enjeux de la transmission de la mémoire (guerres, génocides, valeurs républicaines).
- Accompagner la conception de projets mémoriels dans les écoles.

#### ➤ Accompagnement DPA (dispositif personnalisé d'accompagnement)

- Lire la synthèse des observations des tuteurs pour identifier les besoins et difficultés des fonctionnaires stagiaires.
- Retranscrire fidèlement les propos des stagiaires lors des commissions.
- Mettre en avant les éléments clés :
  - Difficultés rencontrées.
  - Besoins exprimés.
  - Suggestions ou remarques.
- Communiquer les propositions d'accompagnement aux instances concernées.
- Informer les fonctionnaires stagiaires des décisions de la commission de manière claire et pédagogique.

- #### Compétences requises
- Posséder une expérience en éducation musicale et en pédagogie de projet (dispositifs culturels)
  - Maîtriser les enjeux du devoir de mémoire et des dispositifs Ecole et cinéma et Maternelle au cinéma
  - Posséder des connaissances didactiques concernant les enjeux pédagogiques et didactiques de l'éducation musicale
  - Savoir être à l'écoute, travailler en équipe et animer un groupe
  - Maîtriser les outils numériques
  - Faire preuve de disponibilité et de loyauté

Chaque année un rapport d'activités contribue au bilan et à l'analyse des missions définies par lettre de mission.

| <b>Implantation du poste</b>                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne – Cité administrative à LAON.                                                                                    |
| <b>Candidature</b>                                                                                                                                                                         |
| Une lettre de motivation et un <i>Curriculum Vitae</i> devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne. |
| <b>Mode de nomination</b>                                                                                                                                                                  |
| Commission départementale                                                                                                                                                                  |

## Fiche de poste

**Enseignant affecté à l'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N)**  
**Séjours classes de mer, neige, montagne, d'écriture, de mathématiques**  
**Projets des liaisons école-collège – Programme « Ambition Scolaire »**  
**Colonies, Groupes extérieurs, Colos apprenantes**

### Textes de référence

- B.O. n°26 du 29 juin 2023
- B.O. n°03 du 25 juillet 2024
- Circulaire départementale annuelle sur les sorties scolaires

### Titre et diplômes requis

- Instituteur/professeurs des écoles

### Profil du poste

L'enseignant nommé sur ce poste est affecté à l'association EJ'N.

Il exerce ses missions sous l'autorité décisionnelle et opérationnelle du directeur de l'association ou de ses adjoints, sur les sites EJ'N.

Il demeure en service actif dans le corps auquel il appartient et continue à percevoir son traitement normal.

L'avancement et sa notation sont assurés par l'administration d'origine et plus précisément par l'Inspecteur Adjoint au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

La gestion de son emploi du temps, de ses missions et des lieux qui s'y rattachent est déterminée par EJ'N.

### Missions

- Accompagnement pédagogique des projets de séjours éducatifs (classes de découvertes, colonies de vacances, colos apprenantes, Ambition Réussite) et vérification de leur adéquation avec les textes de l'Education Nationale et le projet éducatif EJ'N
- Suivi et évaluation des activités mises en place par l'association
- Conception, organisation, animation et participation aux séances d'animation disciplinaires, de découvertes et de vie quotidienne
- Préparation et évaluation des séjours de classes de découvertes sur les sites durant l'année scolaire
- Fonctions de direction de centre : gestions du patrimoine, financières, administratives et des ressources humaines de l'activité associative
- Représentation du département de l'Aisne, de l'association EJ'N sur les territoires des sites des séjours
- Développement, encadrement et suivi de projets à vocation de complémentarité éducative avec l'école

### Compétences requises

- Maîtriser les textes de l'Education Nationale et le projet éducatif EJ'N
- Accepter et s'organiser en fonction des charges de travail intensives selon les périodes de l'année (horaires, disponibilités, déplacements). Les dates des vacances scolaires peuvent être modifiées tout en conservant leurs durées.
- Conduire des équipes : l'expérience de coordination de groupes d'adultes est indispensable pour assurer le travail entre les différents acteurs réunis autour du projet de départ en classes de découvertes (enseignants, animateurs professionnels, partenaires institutionnels...)
- Se former et innover dans les différents domaines d'intervention
- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint ou équivalent)
- Autres diplômes ou expériences complémentaires pouvant être intéressants pour ce poste (PSC1 ou équivalent, Expériences des sorties scolaires avec nuitées, BAFD ou équivalent, CAFIPEMF)

### Implantation du poste

L'implantation du poste est à Laon, dans les locaux EJ'N, mais la nature des fonctions implique d'exercer également des activités sur les implantations EJ'N dans le Morbihan, le Finistère, les Vosges, l'Isère, en Ardèche et dans l'Aisne pendant plusieurs semaines de suite.

### Candidatures

Une lettre de motivation et un curriculum vitae devront être conjointement transmis par la voie hiérarchique à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Aisne et à Monsieur le Directeur de l'association Education Jeunesse Aisne.

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire et du directeur EJ'N.

### Mode de nomination

Commission départementale

### Renseignements

Jérôme VASSEUR – 03.23.23.47.92 – [contact@ejn02.fr](mailto:contact@ejn02.fr)